

# PROGRAMME "LANGUAGE TUTOR"

- **Nationalités** – Anglophones/Hispanophones
- **Ages** – à partir de 18 ans
- **Durées** – 2, 4, 6 ou 8 semaines
- **Dates de séjour** – toute l'année avec une plus forte affluence en été
- **Type de job** – assistants de langue anglaise/espagnole
- **Sélection candidats** – principaux critères pris en compte : désir de transmettre sa langue maternelle et sa culture dans un contexte familial et/ou scolaire ; adaptabilité à séjourner dans un nouvel environnement géographique et familial et/ou professionnel ; capacité à accepter les différences culturelles ; sociabilité, enthousiasme, sérieux, respect envers la famille ; capacité à être patient, dynamique , pédagogue et imaginatif ; candidats ayant atteint au minimum un niveau de fin d'études secondaires ; niveau élémentaire/pré intermédiaire en français.
- **Hébergements** – en famille d'accueil bénévole en chambre individuelle et en pension complète ou au sein de l'école en pension complète.



- **Points forts du programme –**

**En famille** : intégration dans une famille d'accueil qui offre le gîte et le couvert en échange de 15h/sem. de cours (le plus souvent sous forme de conversations) dans sa langue maternelle à un ou plusieurs membres de la famille ;

**En école** : travail bénévole dans un établissement scolaire français (école primaire, collège, lycée) assistant les enseignants d'anglais ou professeurs des écoles dans leurs tâches pédagogiques à raison de 12h/sem.

Prise de cours de français, si possible, dans un centre de langue FLE, lieu d'échange et formidable moyen d'étendre son cercle d'amis ; assistance d'un coordinateur local, interlocuteur privilégié qui évalue chaque mois le degré d'intégration et le bon déroulement du séjour ; le participant se plie aux règles établies dans le foyer d'accueil ou de l'école ; le participant peut profiter de son séjour pour voyager quelques jours et découvrir des sites et centres d'intérêt de la région/du pays;

- **Modalités –**

**En famille**, s'assurer d'une décision collégiale au sein de la famille pour entamer la procédure d'accueil ; contacter votre coordinateur local qui échangera avec vous sur votre projet et se déplacera pour s'assurer des bonnes conditions d'accueil. Présenter un extrait de casier judiciaire vierge de chaque membre majeur du foyer d'accueil.

**En école**, rencontre au préalable entre le coordinateur local et un responsable pédagogique de l'école pour échanger sur la mise en place du projet et les attentes pédagogiques des professeurs. Signature d'un contrat de bénévolat entre l'école et l'agence.

